

## Mandelieu-La Napoule

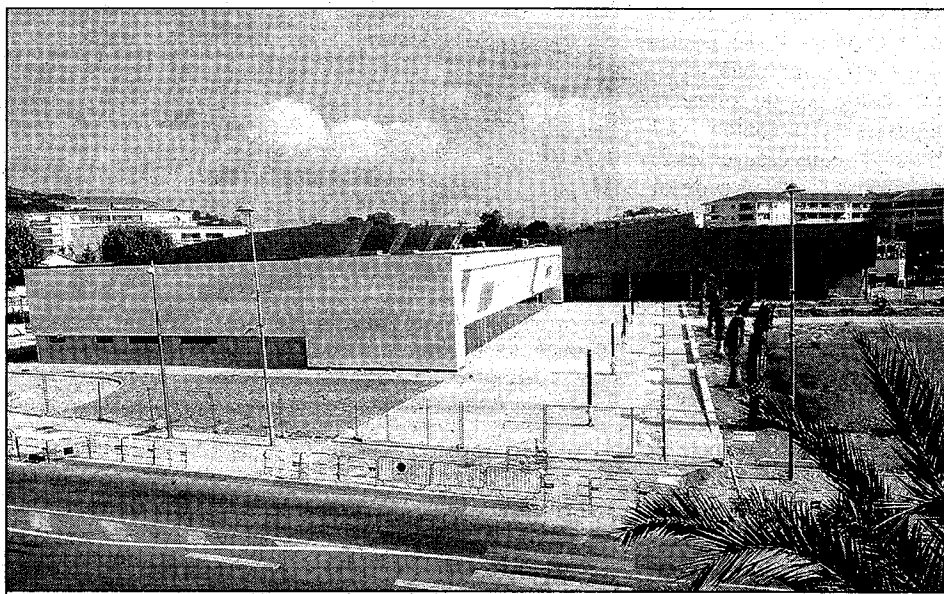
# Conseil municipal : des « oublis » au Centre Expo Congrès

« *Le plus important ici, ce n'est pas ce qui se dit, c'est ce qui ne se dit pas...* », a glissé hier en aparté Hervé Lavisse, élu de l'opposition, au terme de la séance express du conseil municipal au cours de laquelle 42 délibérations ont été votées au pas de charge... en une heure et demi! Sachant qu'il s'agit ici de s'en tenir au débat public, à présupposer qu'il y en ait eu un hier matin, voici les décisions municipales les plus marquantes.

### Grands travaux au Béal

Au Béal, la municipalité va céder trois parcelles, soit une superficie de 447 m<sup>2</sup>, pour l'euro symbolique au Sisa (Syndicat intercommunal de la Siagne et ses affluents). La récupération de ces terrains permettra d'élargir le cours d'eau le long de l'avenue Gaston-de-Fontmichel. L'objectif est ainsi d'entraîner un débit plus important, mettant hors d'eau la plaine de la Siagne. Réalisés par le groupement d'entreprises Guintoli-Tama, les travaux (3,7 M€) devraient débuter ce mois et durer 18 mois. Dans le même temps, le conseil général entreprend la réalisation d'un nouvel axe routier qui reliera les Tourrades à l'ancien camping des Cerisiers (3,7 M€). Le maire espère la fin du chantier pour 2012.

**Centre Expo Congrès : un**



**Un avenant supplémentaire a été voté hier pour le nouveau Centre Expo Congrès qui, au final, aura coûté 14 M€.**  
(Photo Stéphane Goasguen)

### gouffre financier ?

« *D'un projet à 6 M€, on est passé à un coût de 14 M€* » a observé Bernard David, élu de l'opposition, à propos du Centre Expo Congrès à l'heure de voter un énième avenant portant sur un marché complémentaire relatif à l'électricité de 88 000 € HT. « *La maîtrise d'œuvre a commis certains oublis que nous avons découverts* », a expliqué Alain Avé, délégué aux travaux. *On a été obligés de passer ces avenants* ». Sur cette affaire, la ville ne va pas en rester là. Si elle a souhaité poursuivre les financements pour ne pas retarder l'ouverture du lieu prévue le

29 septembre, elle porte plainte aujourd'hui contre le maître d'œuvre.

### Le Rugby Club du Val-de-Siagne subventionné

Une subvention de 8500 € a été allouée au tout nouveau club de formation né début septembre afin de lui permettre de fonctionner jusqu'en décembre. Le club pourrait bénéficier du soutien d'autres communes, notamment Mougins avec lequel il est actuellement en pourparlers.

### Marchés publics : le maire a tout pouvoir

La loi du 17 février 2009 modifie les matières pour lesquelles le conseil municipal peut déléguer ses attributions au maire. C'est désormais le cas des mar-

chés publics. Le premier magistrat peut désormais prendre toute décision sans délibération systématique les concernant. « *On se dirige vers la suppression des commissions, s'est alarmé un élu, il est à craindre qu'on prive les élus de débat et de dialogue* ». Ce à quoi Henri Leroy a répondu « *qu'on ne peut pas modifier la loi...* ».

### Handicapés : accès financé à l'Estérel Gallery

La municipalité a décidé de participer à hauteur de 50 % au financement de l'accès des personnes handicapées à l'Estérel Gallery. Presque 3000 € seront ainsi versés à la société Sudeco, gestionnaire de l'espace commercial.

**GAËLLE ARAMA**